

**FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



**ROYAUME DU MAROC**

**RAPPORT D'ACHEVEMENT (RAP) DU  
HUITIEME PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
ET D'ASSAINISSEMENT (MAROC)**

**DEPARTEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT  
REGIONS NORD, EST et SUD**

**OWAS  
Mars 2011**

## Sommaire

<b><u>A.</u></b>	<b><u>INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES</u></b>	5
	• Informations de base	5
	• Dates clés	5
	• Résumé des notes	6
	• Responsables du projet au sein de la banque	7
<b><u>B.</u></b>	<b><u>CONTEXTE DU PROJET</u></b>	7
<b><u>C.</u></b>	<b><u>OBJECTIF DU PROJET ET CADRE LOGIQUE</u></b>	8
	• Objectifs de développement du projet	8
	• Principales composantes du projet	9
	• Evaluation des objectifs du projet	10
	• Cadre logique du projet	11
	• Contribution du cadre logique à la réalisation des objectifs	14
<b><u>D.</u></b>	<b><u>RESULTATS ET RENDEMENTS</u></b>	15
	• Résultats obtenus	15
	• Rendements obtenus	19
	• Autres rendements	20
	• Menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus	22
<b><u>E.</u></b>	<b><u>CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET</u></b>	22
	• Conception et état de préparation	22
	• Evaluation de la conception et de l'état de préparation à la mise en œuvre du projet	23
<b><u>F.</u></b>	<b><u>MISE EN ŒUVRE</u></b>	24
	• Principales caractéristiques de l'exécution du projet	24
<b><u>G.</u></b>	<b><u>ACHEVEMENT Evaluation de la mise en œuvre</u></b>	26
	• Dates clés et évaluation de l'achèvement par rapport à la politique de la Banque	26
	• Brève description du processus du RAP	26
<b><u>H.</u></b>	<b><u>LECONS TIREES DE L'EVALUATION</u></b>	27
<b><u>I.</u></b>	<b><u>RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET</u></b>	27
<b><u>J.</u></b>	<b><u>TRAITEMENT</u></b>	29

## **Liste des annexes et abréviation**

### **Annexes**

Annexe 1	Annexes et Abréviations
Annexe 2	Composantes du projet
Annexe 3	Coût du projet
Annexe 4	Paiements prévisionnels
Annexe 5	Population rurales concernée par le projet
Annexe 6	Taux d'accès en eau potable en milieu rural (repères : 2004 et 2009)
Annexe 7	Investissements réalisés par l'agence d'exécution: ONEP (2004-2010) et prévisions (2011-2012)
Annexe 8	Tarifs en vigueur
Annexe 9	Evaluation des rendements
Annexe 10	Rentabilité financière du projet
Annexe 11	Rentabilité économique du projet

### **Abréviations**

BAD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'investissement
BM	Banque Mondiale
UE	Union Européenne
MAFO	Bureau de la BAD au Maroc
ONEP	Office National de l'Eau Potable
DAO	Direction de l'Audit et de l'Organisation (ONEP)
DTI	Direction Technique et Ingénierie ONEP)

PAGER	Programme d’Alimentation en Eau en milieu Rural
PNE	Plan National de l’Eau
PNEA	Plan National de l’Assainissement
MAD	Dirham Marocain
NBRE	Nombre
UC	Unité de Compte
RAP	Rapport d’achèvement
PPD	Programme Pluriannuel de Développement
PAS	Programme d’Ajustement Sectoriel de l’eau au Maroc
DN	Diamètre Nominal
SP	Station de Pompage
HMT	Hauteur Manométrique Totale
DSP	Document de Stratégie par Pays
AEP	Alimentation en Eau Potable
AEPA	Alimentation en Eau Potable et Assainissement
PAGER	Programme d’Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales

### **Unités de mesure**

Km :	kilomètre
Km <sup>2</sup> :	kilomètre carré
Ha :	hectare
m <sup>3</sup> :	mètre cube
Hab :	habitants

## INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

### I. INFORMATIONS DE BASE

<b>Référence du Projet:</b> P-ML-AA0-015	<b>Titre du Projet:</b> Huitième Projet d'Alimentation en Eau potable et assainissement	<b>Pays:</b> Maroc	
<b>Instrument(s) de Prêt:</b> N° du Prêt : 2000130000580		<b>Secteur:</b> Eau et assainissement	<b>Catégorie environnementale :</b> II
<b>Engagement Initial :</b> Prêt: 66 500 000 EUR	<b>Montant à annuler :</b> 5 787 490,40 EUR.	<b>Montant Décaissé sur Prêt :</b> 60 712 509,60 EUR	<b>% Décaissé sur Prêt BAD:</b> 91,30 %
<b>Emprunteur:</b> L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) _MAROC			
<b>Organe d'Exécution:</b> L'Office National de l'Eau Potable			
<b>Cofinanciers et Autres Partenaires Extérieurs:</b> Pas d'autres partenaires			

### II. DATES CLES

<b>Note de Concept du Projet Approuvé par Ops. Com (Non applicable):</b> NA	<b>Rapport d'évaluation Approuvé par Ops.Com</b> NA	<b>Approbation par le Conseil d'Administration:</b> 24 novembre 2004	
<b>Restructuration(s):</b> Sans objet			
	<b>Date initiale</b>	<b>Date effective</b>	<b>Ecart en termes de mois [date effective-date initiale]</b>
<b>ENTREE EN VIGUEUR</b>	juin-05	juin-05	0
<b>REVUE A MI-PAROURS</b>	NA	NA	NA
<b>CLÔTURE</b>	déc.10	déc.10	0

### III. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des Résultats	4,0
	Réalisation des Rendements	3,9
	Respect du Calendrier	4,0
	<b>RENDEMENT GENERAL DU PROJET</b>	<b>3.9</b>
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de Préparation	3,5
	Supervision	3,8
	<b>PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE</b>	<b>3.65</b>
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de Préparation	3,5
	Exécution	3,8
	<b>PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR</b>	<b>3.65</b>

### III- RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional	NA	I. LOBE - NDOUMBE
Directeur Sectoriel	K. BEDOUMRA	A. KIES
Chef de Projet	B. BEN SASSI	B.BEN SASSI
Chef de l'équipe du RAP	B. BEN SASSI	M. EL OUAHABI
Membres de l'équipe du RAP		B. BENSASSI, M. EL OUAHABI, I.J.KILAL, D.KISSI

### **B. CONTEXTE DU PROJET**

**Sur quel défi du développement porte le Projet ?** : Le projet a été conçu en fonction de besoins prioritaires programmés par l'ONEP dans son programme d'investissement 2003-2007 sur la base des critères suivants: (i) l'horizon de saturation des ressources actuelles pour les opérations de renforcement des systèmes d'adduction des villes; (ii) la date prévisionnelle de mise en service des nouveaux complexes touristiques et industriels; et (iii) le niveau de pollution du milieu naturel pour les opérations d'épuration des eaux usées. Sur la base de ces critères les composantes du projet ont été définies.

**Stratégie générale de l'emprunteur pour relever ce défi:** La stratégie du Gouvernement Marocain dans le secteur de l'eau s'articule autour de: (i) satisfaction des besoins en eau et accompagnement du développement socio-économique du pays; (ii) utilisation et gestion convenables des ressources en eau; et (iii) gestion durable de l'eau (quantité & qualité). En cohérence avec ces leviers, la stratégie générale de l'ONEP (emprunteur), premier acteur en matière d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement, porte sur les trois axes suivants: (i) la généralisation de l'accès à l'eau potable pour l'ensemble de la population, (ii) une intervention active dans le secteur de l'assainissement liquide et (iii) la pérennisation et la sécurisation des infrastructures existantes.

**Activités de la Banque au Maroc et dans le secteur de l'eau durant l'année dernière et performance:** La Banque a financé 11 projets de développement et un programme de réforme dans le secteur de l'eau au Maroc. La réalisation de ces opérations a été jugée très satisfaisante par les différentes parties prenantes et ont atteints les objectifs fixés.

**Activités en cours financées par la Banque et d'autres sources extérieures** qui complètent, font doublon ou se rapportent à ce Projet: Sur ces 12 opérations, financées par la Banque, deux (2) projets sont en cours d'exécution (Neuvième et Dixième projet BAD) et un en phase de démarrage (Onzième projet BAD).

### ***C. BJECTIF DU PROJET ET CADRE LOGIQUE***

#### ***C.1 le(s) Objectif(s) de Développement du Projet***

Le projet a pour objectif sectoriel l'amélioration des conditions de vie des populations par l'accès à l'eau potable et le traitement des eaux usées. L'objectif à court terme du Gouvernement du Maroc était d'augmenter le taux d'accès en zone rurale de 55% en 2004 à 92% en 2007. Ce taux d'accès se situe au-delà des Objectifs du Millénaire pour le Développement' (une réduction de moitié de la population n'ayant pas accès à l'eau potable); il est également supérieur à celui envisagé dans le cadre de l'initiative de la Banque relative à l'AEPA en milieu rural, qui prévoyait un taux de couverture de la population rurale ayant accès à l'eau potable de 66% en 2010 et de 80% en 2015.

Les objectifs spécifiques du projet sont d'assurer une alimentation en eau potable de façon durable pour plusieurs villes (Marrakech, Essaouira-El Jadida, Beni Mellal, Berkane-Saidia et Azemmour), trois nouvelles zones touristiques et le port de Tanger - Méditerranée, de faciliter l'accès à l'eau potable dans des zones rurales non desservies, ainsi que d'améliorer les conditions sanitaires de la population et d'assurer la protection et la préservation des ressources hydriques. La réalisation de ces objectifs permettra : (i) de satisfaire à partir de 2008 l'accroissement de la demande en AEP dans les villes précitées, pour une population qui devrait passer de 1,6 millions d'habitants en 2003 à 2,4 millions en 2020; (ii) d'assurer la ressource en eau pour l'alimentation en AEP de 13 communes rurales, 9 petits centres urbains et plus de 300 douars pour une population d'environ 370 000 habitants à partir de 2008; (iii) d'assurer l'adduction en eau potable pour 3 nouvelles zones touristiques et un nouveau complexe portuaire à partir de 2008 ; (iv) de protéger la nappe d'eau qui alimente la zone allant de Kenitra à Salé ; et (v) d'assurer l'assainissement liquide de Sidi Taibi pour une population estimée à 30.000 habitants.



## **C.2. Les principales composantes du projet**

Le projet comprend les principales composantes suivantes :

### **Réseaux d'adduction d'eau potable :**

- Le renforcement du réseau d'adduction d'AEP de la ville de Marrakech;
- Le renforcement du réseau d'adduction d'AEP de la ville de Béni Mellal;
- Le réseau d'adduction d'AEP de la zone de Berkane-Saïdia et de la station balnéaire de Saïdia;
- Le réseau d'adduction d'AEP de la zone Essaouira El Jadida et du complexe touristique Mogador;
- La sécurisation de l'AEP de la ville d'Azemmour et le réseau d'adduction d'AEP du complexe touristique Mazagan;
- Le réseau d'adduction d'AEP du futur complexe portuaire Tanger Méditerranée et ses centres satellites.

La réalisation de cette composante permettra de développer le secteur de l'eau potable au Maroc (accès à l'eau potable d'une manière durable (quantité & qualité) et participera à l'essor des secteurs émergents (Industrie et Tourisme).

### **Epurateur des eaux usées du centre de Sidi Taïbi:**

La réalisation d'une première tranche d'une station d'épuration des eaux usées d'une capacité de 1600 m<sup>3</sup>/j (deux filières de 800 m<sup>3</sup>/j et 350 kg/j chacune), et la pose d'une conduite de transfert des eaux usées (diamètre 500 mm) sur environ 2 km et d'une station de relevage de puissance 7 kW. La réalisation de cette composante permettra la protection de l'environnement et la sauvegarde des ressources, en eau, souterraines au niveau de Sidi Taïbi.

### **Acquisition des terrains:**

cette composante comprend l'acquisition des terrains nécessaires à la pose des canalisations (une superficie d'environ 80 ha, correspondant à une bande de terrain d'une largeur maximale de 5 m le long des tracés des conduites) et à la réalisation des réservoirs et des stations de pompage (une vingtaine de parcelles réparties sur 6 régions du Royaume et ayant une superficie moyenne d'un hectare) et les compensations pour les pertes agricoles (ne dépassant pas 10% de la récolte totale) occasionnées lors des travaux.

### **Contrôle Géotechnique (essais de laboratoire):**

Cette composante consiste en la réalisation des essais géotechniques nécessaires à la reconnaissance du sol et au contrôle de la qualité des matériaux de construction pour les travaux de génie civil

### **Etudes, supervision et contrôle des travaux :**

Cette composante comprend l'examen et la validation des études détaillées et des dossiers de consultation correspondants, le suivi du processus de consultation, l'examen de la conformité du projet aux études d'exécution faites par les entreprises notamment les plans de béton armé des ouvrages, des équipements, de pose de conduites, et l'assistance à l'ONEP lors des opérations de réception et l'établissement des situations d'avancement des travaux en cours d'exécution, des rapports d'activité trimestriels et du rapport d'achèvement du projet.

### **C3. Evaluation des objectifs du projet**

CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		EVALUATION	NOTE
<b>PERTINENTS</b>	a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays	Le projet s'inscrit entièrement dans les priorités de développement du pays et touche les axes majeurs de la stratégie du gouvernement dans le secteur de l'eau, notamment, la pérennisation et la sécurisation des infrastructures d'AEP existantes, la généralisation de l'accès à l'eau potable ainsi que la protection de l'environnement et la sauvegarde des ressources hydriques.	4
<b>REALISABLES</b>	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions au projet et des délais envisagés.	Les objectifs sont globalement réalisables dans les délais fixés au projet. Certains imprévus ont survenu au moment de la réalisation des travaux (problèmes liés aux expropriations des terrains, conditions climatologiques extrêmes, etc.). Ces risques liés à des situations exogènes n'ont pas été pris en compte à l'évaluation du projet.	3
<b>COHERENTS</b>	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Le projet s'inscrit dans la stratégie d'appui de la Banque au développement de l'économie marocaine par le financement des programmes de réforme et des projets de développement et particulièrement dans le secteur de l'eau en général et dans le secteur de l'eau potable en particulier.	4
	d) Conforme aux priorités générales de la Banque.	Le projet est conforme avec les axes majeurs des stratégies du Groupe de la Banque qui ont érigé au rang du secteur prioritaire le secteur de l'eau et de l'assainissement et visant à assister les pays membres à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement.	4



#### C4. Cadre logique du projet

Hiérarchie des objectifs (HO)	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification (MDV)	Hypothèses principales et risques
<p><b>Objectif sectoriel :</b></p> <p>Amélioration des conditions de vie des populations par l'accès à l'eau potable et le traitement des eaux usées.</p>	<p>Maintien du taux d'accès à l'AEP en milieu urbain à 100% et Augmentation du taux d'accès à l'AEP en milieu rural de 55% en 2004 à 92% en 2007.</p> <p>Augmentation du taux de traitement des eaux usées de 10% en 2003 à 60% en 2007.</p> <p>réduction du niveau de la pollution de 60% entre 2004 et 2010.</p>	<p>Statistiques (ONEP, Gestions déléguées, Régies autonomes, MATEE, Ministère de l'intérieur, Ministère du tourisme, Ministère chargé de l'emploi, Ministère de la santé...).</p> <p>Rapports du PAGER.</p>	<p><b>(Objectif sectoriel à objectif global) :</b></p>
<p><b>Objectifs du projet :</b></p> <p>1. Assurer une alimentation en eau potable de façon durable dans plusieurs villes, nouvelles zones touristiques et portuaires, et faciliter l'accès dans des zones rurales non desservies ;</p> <p>2. Améliorer les conditions sanitaires de la population et assurer la protection et la préservation des ressources hydriques.</p>	<p>1.1 satisfaisant, à partir de 2008, l'accroissement de la demande en AEP dans 5 villes pour une population actuelle de 1,6 millions d'habitants et 2,4 millions en 2020 ;</p> <p>1.2 assurer la ressource en eau pour l'alimentation en AEP de 13 communes rurales, 9 petits centres urbains et plus de 300 douars pour une population actuelle d'environ 370 000 habitants à partir de 2008 ;</p> <p>1.3 assurer l'adduction en eau potable pour 3 nouvelles zones touristiques et un nouveau complexe portuaire à partir de 2008.</p> <p>2.1 la nappe qui alimente la zone allant de Kenitra à Salé est protégée à partir de 2008;</p> <p>2.2 30 000 habitants dans le Centre de Sidi Taïbi ont bénéficié d'un assainissement liquide satisfaisant à partir de 2008.</p>	<p>Statistiques (ONEP, Gestions déléguées, Régies autonomes, MATEE, Ministère de l'intérieur, Ministère du tourisme, Ministère chargé de l'emploi, Ministère de la santé...).</p> <p>Rapports de supervision de la Banque.</p> <p>Rapports d'activités.</p> <p>Rapports d'audits financiers.</p> <p>Rapports d'achèvement de l'ONEP et de la Banque.</p>	<p><b>(Objectif projet à objectif sectoriel) :</b></p> <p>le gouvernement continue les différentes réformes en cours inscrites dans le PAS Eau.</p>

Hiérarchie des objectifs (HO)	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification (MDV)	Hypothèses principales et risques
<p><b>Réalisations :</b></p> <p>1. Extension de l'AEP de la zone Berkane - Saïdia et AEP de la future station balnéaire de Saïdia ;</p> <p>2. Extension de l'AEP de la zone Essaouira - El Jadida et AEP du futur complexe touristique de Mogador ;</p> <p>3. Sécurisation de l'AEP de Azemmour et AEP du futur complexe touristique de Mazagan et douars avoisinants ;</p> <p>4. Adduction d'eau potable du futur complexe portuaire Tanger Méditerranée ;</p>	<p><b>En 2008</b></p> <p>1.1 Réaliser deux stations de pompage d'eau brute (310 l/s et HMT=79 m) et d'eau traitée (300 l/s et HMT=82 m) ;</p> <p>1.2. Réaliser 31 km de conduites de diamètre allant de 400 à 700 mm ;</p> <p>1.3 Réaliser une digue de sécurisation d'une capacité de 800 000 m<sup>3</sup> ;</p> <p>1.4 Réaliser l'extension de la station de traitement de Berkane pour un débit supplémentaire de 260 l/s ;</p> <p>1.5 Réaliser deux réservoirs de capacités de 1 750 m<sup>3</sup> et 800 m<sup>3</sup> ;</p> <p>1.6 Mise en œuvre d'un système de télégestion.</p> <p>2.1 Réaliser une station de pompage sur forage existant (60 l/s et HTM=54 m) ;</p> <p>2.2 Réaliser une station de pompage sur 2<sup>ème</sup> forage (Q=50 l/s et HTM=54 m) ;</p> <p>2.3 Réaliser une station de pompage sur 3<sup>ème</sup> forage (Q=40 l/s et HTM=54 m) ;</p> <p>2.4. Réaliser 36 km de conduites en béton précontraint de diamètre 400 à 500 mm ;</p> <p>2.5. Réaliser 7 km de conduites en PVC de diamètre de 315 mm ;</p> <p>2.6. Réaliser un réservoir de 500 m<sup>3</sup> ;</p> <p>2.7. Mettre en œuvre un système de télégestion.</p> <p>3.1. Réaliser 33 km de conduites en béton de diamètre de 400-700 mm ;</p> <p>3.2. Réaliser 4 km de conduites en PVC de diamètre de 315-400 mm ;</p> <p>3.3. Réaliser un réservoir de capacité de 4000 m<sup>3</sup>.</p> <p>4.1 Réaliser 8 km de conduite d'eau traitée entre le complexe Charf El Akkab et la station M'harhar (700 mm) ;</p> <p>4.2 Réaliser 61 km de conduite d'eau traitée entre la station M'harhar</p>	<p>PV de réceptions des travaux.</p> <p>Rapports du Consultant.</p> <p>Rapports d'activités du projet.</p> <p>Rapports de supervision de la Banque.</p> <p>Rapports d'audits financiers.</p> <p>Rapports d'achèvement de l'ONEP et de la Banque.</p>	<p><b>Résultats à objectifs du projet</b></p> <p>la disponibilité des ressources en eau en quantité et en qualité (sécheresse, pollution, etc.).</p> <p>le gouvernement continue son appui pour le PAGER</p>

Hiérarchie des objectifs (HO)	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification (MDV)	Hypothèses principales et risques
<p>5. Extension de l'AEP de la ville de Marrakech ;</p> <p>6. Extension de l'AEP de la ville de Beni Mellal et centres liés ;</p> <p>7. Assainissement du Centre de Sidi Taïbi.</p>	<p>et le complexe portuaire (diamètre de 500 à 800 mm) ;</p> <p>4.3 Réaliser 2 stations de pompage d'eau traitée (Q=370 l/s, HMT=110 m) ;</p> <p>4.4 Réaliser 2 réservoirs de capacité unitaire de 1 000 m<sup>3</sup> ;</p> <p>4.5 Réaliser 8 km de ligne électrique ;</p> <p>4.6 Mettre en œuvre un système de télégestion.</p> <p>5.1. Réaliser l'extension de la station de traitement pour un débit supplémentaire de 700 l/s ;</p> <p>5.2. Réaliser 2 km de conduite d'eau brute en béton précontraint (de diamètre 900 mm).</p> <p>6.1 Réaliser 6 000 ml de conduite d'eau brute de 900 mm de diamètre;</p> <p>6.2 Réaliser une station de traitement d'une capacité de 400 l/s;</p> <p>6.3 Réaliser deux stations de pompage (Q= 350 l/s HMT= 96 à 107 m) ;</p> <p>6.4 Réaliser 17 000 ml de conduites en béton précontraint de 600 à 700 mm de diamètre ;</p> <p>6.5 Réaliser un réservoir de capacité de 1 000 m<sup>3</sup>.</p> <p>7.1. Réaliser une station d'épuration à Sidi Taïbi (première tranche de 1 600 m<sup>3</sup>/j) pour 30 000 habitants ;</p> <p>7.2. Réaliser 2 km de conduite de transfert des eaux usées de 500 mm de diamètre et une station de relevage de puissance 7 kW.</p>		
<p><b>Activités :</b></p> <p>Finalisation des études d'exécution, élaboration des dossiers d'appel d'offres ; évaluation des offres, adjudication des</p>	<p><b>Ressources</b></p> <p>COÛT TOTAL : 77,8 millions d'UC</p> <p><u>Sources</u>      <u>Montant (millions UC)</u></p>	<p>DAO, rapports d'évaluation des offres, contrats d'entreprises et consultant, accord de prêt. Rapports d'activités, rapports de</p>	<p><b>(Activités à résultats)</b></p>

Hierarchie des objectifs (HO)	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification (MDV)	Hypothèses principales et risques
marchés; études d'exécution; contrôle géotechnique; recrutement du consultant et des entreprises; acquisition de fournitures et équipements; réalisation de travaux; exécution des recommandations du PGES; contrôle et surveillance des travaux.	BAD : 56,2 ONEP : 21,6	supervision de la Banque, rapports d'achèvement de l'ONEP et de la Banque, rapports audits financiers.	

### **C5. Contribution du cadre logique à la réalisation des objectifs**

CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE		EVALUATION	NOTE
<b>LOGIQUE</b>	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	La matrice du projet Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du Projet (hiérarchie des objectifs, les indicateurs objectivement vérifiables, les moyens de vérification et les hypothèses principales et risques). Cependant, cette logique se restreint aux objectifs et aux résultats sans traiter des effets et de leurs indicateurs de mesure.	3
<b>MESURABLE</b>	b) Enonce les objectifs et les rendements de manière mesurable et quantifiable.	La matrice du projet énonce les objectifs et les rendements de manière mesurable et quantifiable. Cependant, l'évaluation devait comporter un cadre logique définissant clairement l'enchaînement des objectifs, des activités, des résultats et des effets ainsi que des indicateurs séparés pour la mesure des résultats d'une part et l'évaluation des effets (directs et transversaux) d'autre part.	3
<b>DETAILLE</b>	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	Les risques majeurs ont été bien identifiés à travers les suppositions critiques concernant la réalisation des réformes inscrites dans le programme PAS-Eau, l'appui du Gouvernement au PAGER et la disponibilité des ressources en eau (qualité et quantité). Des contraintes sont apparues, dans la phase de mise en œuvre du projet, et qui devaient être identifiées comme risques potentiels (problèmes d'expropriation, conditions climatiques extrêmes au Maroc, etc.).	3

## D. RESULTATS ET RENDEMENTS

### D1. Résultats obtenus

PRINCIPALES ACTIVITES		Note de l'évaluation	Proportion des Coûts du Programme en pourcentage (ainsi que mentionné dans le rapport d'évaluation)	Note pondérée (généré automatiquement)
Résultats Attendus	Résultats Obtenus			
<b>Composante A: Réseaux d'adduction d'eau potable :</b>				
<p><b>1. Extension de l'AEP de la zone Berkane - Saïdia et AEP de la future station balnéaire de Saïdia</b></p> <p>1.1 Réaliser deux stations de pompage d'eau brute (310 l/s et HMT=79 m) et d'eau traitée (300 l/s et HMT=82 m) ;</p> <p>1.2. Réaliser 31 km de conduites de diamètre allant de 400 à 700 mm ;</p> <p>1.3 Réaliser une digue de sécurisation d'une capacité de 800 000 m3 ;</p> <p>1.4 Réaliser l'extension de la station de traitement de Berkane pour un débit supplémentaire de 260 l/s ;</p> <p>1.5 Réaliser deux réservoirs de capacités de 1 750 m3 et 800 m3;</p> <p>1.6 Mise en œuvre d'un système de télégestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension de la ST de Berkane pour un débit supplémentaire de 260 l/s eau traitée, comprenant les ouvrages de débouillage et de traitement des rejets de l'ensemble la station de traitement ;</li> <li>- Réalisation d'une station de pompage d'eau brute SP0 (Q=310 l/s ; HMT=68m), pour refoulement à partir de la bache d'eau brute vers le barrage Tanbdourt;</li> <li>- Réalisation d'une station de pompage d'eau traitée SP3 (Q=235 l/s ; HMT=35m) pour refoulement à partir de la ST vers le réservoir 1000 m3 projeté;</li> <li>- Rééquipement de la station de pompage existant d'eau traitée de Berkane SP2 (Q=300 l/s ; HMT=90m) pour refoulement vers les réservoirs bas de Berkane ;</li> <li>- Fourniture, transport et pose d'une conduite d'eau brute en BP DN 600 de longueur 3,5 km reliant la bache d'eau brute au barrage Tanbdourt ;</li> <li>- Fourniture, transport et pose d'une conduite d'eau traitée en BP DN500 sur environ 19,5 km reliant la station de pompage SP3 et le réservoir 1000 m3 projeté ;</li> <li>- Réalisation d'un réservoir de mise en charge de capacité 1000 m3 ;</li> <li>- Fourniture, transport et pose d'une conduite gravitaire en PVC DN 400 reliant le réservoir 1000 m3 au réservoir de la station balnéaire et ce sur une longueur de 6 km ;</li> <li>- Fourniture, transport et pose d'une conduite en PVC PN16 et en fonte DN 400 sur une longueur de 2 km entre la station de traitement et les réservoirs bas de Berkane ;</li> <li>- Réalisation d'une cheminée d'équilibre de diamètre 3 m et de hauteur 22 m à 5,1 km de la station de traitement sur la conduite alimentant le réservoir de la station balnéaire ;</li> <li>- Aménagement d'une digue de sécurisation (barrage Tanbdourt) pour l'alimentation en eau brute de la station de traitement (ST) de Berkane pendant les périodes d'arrêt du canal ou la turbidité des eaux du canal dépasse la valeur admissible pour le débouillage.</li> <li>- Réalisation d'une ligne électrique de 3km de longueur ;</li> </ul>	<b>4</b>	<b>16%</b>	<b>0.64</b>



<p><b>2. Extension de l'AEP de la zone Essaouira - El Jadida et AEP du futur complexe touristique de Mogador ;</b></p> <p>2.1 Réaliser une station de pompage sur forage existant (60 l/s et HTM=54 m) ;  2.2 Réaliser une station de pompage sur 2ème forage (Q=50 l/s et HTM=54 m) ;  2.3 Réaliser une station de pompage sur 3ème forage (Q=40 l/s et HTM=54 m)  2.4. Réaliser 36 km de conduites en béton précontraint de diamètre 400 à 500 mm ;  2.5. Réaliser 7 km de conduites en PVC de diamètre de 315 mm ;  2.6. Réaliser un réservoir de 500 m3 ;  2.7. Mettre en œuvre un système de télégestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de trois stations de pompage sur trois forages : (Q = 60l/s, HMT = 172m); (Q = 60l/s, HMT = 136m); (Q = 35l/s, HMT = 154m).</li> <li>• Réalisation de deux réservoirs de mise en charge RMC1 et RMC2 d'une capacité unitaire de 500m3</li> <li>• Fourniture, transport et pose des conduites en PVC et BP DN 315 à 500mm sur une longueur de 47Km</li> <li>• Réalisation de deux brises charges BC1 et BC2</li> <li>• Mise en place d'un système de télégestion</li> <li>• Amenée de la ligne électrique aux forages et station de chloration</li> </ul>	<b>4</b>	<b>13.1</b>	<b>0.52</b>
<p><b>3. Sécurisation de l'AEP d'Azemmour et AEP du futur complexe touristique de Mazagan et douars avoisinants</b></p> <p>3.1. Réaliser 33 km de conduites en béton de diamètre de 400-700 mm ;  3.2. Réaliser 4 km de conduites en PVC de diamètre de 315-400 mm ;  3.3. Réaliser un réservoir de capacité de 4000 m3.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture, transport et pose d'une conduite en béton précontraint de diamètre 800 mm sur une longueur de 16,04 Km ;</li> <li>- Fourniture, transport et pose d'une conduite en béton précontraint de diamètre 500 mm sur une longueur de 6,05 Km ;</li> <li>- Fourniture, transport et pose d'une conduite en béton précontraint de diamètre 400 mm sur une longueur de 4,11 Km ;</li> <li>- Fourniture, transport et pose d'une conduite en PVC de diamètre 400 sur 7 km, ;</li> <li>- La construction d'un ouvrage d'arrivée 2x17 m3.</li> <li>- La construction du réservoir de capacité de 4000 m3 est annulée (prestations prise en charge par la Régie)</li> </ul>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>0.38</b>
<p><b>4. Adduction d'eau potable du futur complexe portuaire Tanger Méditerranée :</b></p> <p>4.1 Réaliser 8 km de conduite d'eau traitée entre le complexe Charf El Akkab et la station M'harhar (700 mm) ;  4.2 Réaliser 61 km de conduite d'eau traitée entre la station M'harhar et le complexe portuaire (diamètre de 500 à 800 mm) ;  4.3 Réaliser 2 stations de pompage d'eau traitée (Q=370 l/s, HMT=110 m) ;  4. Adduction d'eau potable du futur complexe portuaire Tanger Méditerranée ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture, transport et pose d'une conduite reliant le complexe Charf El Akab à la station M'harhar (DN 700 mm, L=7660 ml) ;</li> <li>- Fourniture, transport et pose d'une conduite d'eau traitée entre la station de traitement M'harhar et le complexe portuaire (DN 500 à 800 mm, L=52300 ml) ;</li> <li>- Réalisation de deux stations de pompage d'eau traitée (Q=370 l/s, HMT= 110 m);</li> <li>- Réalisation de quatre bâches de mise en charge de capacité unitaire 1000 m3 ;</li> </ul>	<b>4</b>	<b>32</b>	<b>1.28</b>

<p>4.1 Réaliser 8 km de conduite d'eau traitée entre le complexe Charf El Akkab et la station M'harhar (700 mm) ;</p> <p>4.2 Réaliser 61 km de conduite d'eau traitée entre la station M'harhar et le complexe portuaire (diamètre de 500 à 800 mm) ;</p> <p>4.3 Réaliser 2 stations de pompage d'eau traitée (Q=370 l/s, HMT=110 m) ;</p> <p>4.4 Réaliser 2 réservoirs de capacité unitaire de 1 000 m3 ;</p> <p>4.5 Réaliser 8 km de ligne électrique ;</p> <p>4.6 Mettre en œuvre un système de télégestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une bache de mise en charge de capacité 200 m3 ;</li> <li>- Amenée de la ligne électrique;</li> <li>- Mise en place d'un système de télégestion</li> </ul>			
<p><b>5. Extension de l'AEP de la ville de Marrakech</b></p> <p>5.1. Réaliser l'extension de la station de traitement pour un débit supplémentaire de 700 l/s ;</p> <p>5.2. Réaliser 2 km de conduite d'eau brute en béton précontraint (de diamètre 900 mm).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de l'adduction gravitaire d'eau brute DN 800 et 700 mm existante par la pose en parallèle d'une nouvelle conduite DN 900 mm, sur une longueur de 1700m qui relie le canal Rocade à la station de traitement existante pour un débit de 900 l/s d'eau brute.</li> <li>- Extension de la station de traitement existante pour un débit supplémentaire de 700 l/s, avec la réalisation d'un réservoir de stockage 20 000 m3 à l'intérieur de la station de traitement.</li> </ul>	<b>4</b>	<b>11.1</b>	<b>0.44</b>
<p><b>6. Extension de l'AEP de la ville de Beni Mellal et centres liés</b></p> <p>6.1 Réaliser 6 000 ml de conduite d'eau brute de 900 mm de diamètre;</p> <p>6.2 Réaliser une station de traitement d'une capacité de 400 l/s;</p> <p>6.3 Réaliser deux stations de pompage (Q= 350 l/s HMT= 96 à 107 m) ;</p> <p>6.4 Réaliser 17 000 ml de conduites en béton précontraint de 600 à 700 mm de diamètre ;</p> <p>6.5 Réaliser un réservoir de capacité de 1 000 m3</p>	<p>Aménagement d'une prise d'eau brute au niveau du bassin de restitution d'Afourer (Q = 660l/s);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une station de pompage d'eau brute (SP1) Q = 440 l/s ; HMT 23 m extensible à un débit de 660 l/s et pose d'une conduite d'aspiration DN 800, L = 0.30 km;</li> <li>- Réalisation d'une conduite de refoulement d'eau brute en BP DN 800 sur une longueur 1,8Km</li> <li>- Réalisation d'une station de traitement de 2 x 190 l/s en première tranche extensible à 3 x 190l/s en deuxième phase;</li> <li>- Réalisation d'une station de pompage d'eau traitée (SP2) Q = 370l/s, HMT = 166m accolée à la citerne d'eau traitée, de la station de traitement, d'une capacité de 2x1500m3.</li> <li>- Réalisation d'une conduite de refoulement d'eau traitée en BP DN 600, sur une longueur de 1,6Km;</li> <li>- Réalisation d'un réservoir de mise en charge de 2000 m3 ;</li> <li>- Réalisation d'une conduite gravitaire en BP DN 800 mm sur 22,1 km.</li> <li>- Réalisation de quatre piquages en attente pour la desserte des douars et centres limitrophes des communes rurales de Timoullit, Oulad Mbarek, Oulad Gnaou, Foum Oudi, Had Bradia, Sidi Jaber.</li> </ul>	<b>4</b>	<b>17.5</b>	<b>0.70</b>

<b>Composante B: Epuration des eaux usées du centre de Sidi Taïbi</b>				
<p>¹-Réaliser une station d'épuration à Sidi Taïbi (première tranche de 1 600 m3/j) pour 30 000 habitants ;  - Réaliser 2 km de conduite de transfert des eaux usées de 500 mm de diamètre et une station de relevage de puissance 7 kW.  Composante B: Epuration des eaux usées du centre de Sidi Taïbi ;  ¹-Réaliser une station d'épuration à Sidi Taïbi (première tranche de 1 600 m3/j) pour 30 000 habitants ;  - Réaliser 2 km de conduite de transfert des eaux usées de 500 mm de diamètre et une station de relevage de puissance 7 kW.</p>	Composante annulée	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>
<b>Composante C: Acquisition des terrains</b>				
<p>- L'acquisition des terrains nécessaires à la pose des canalisations et la réalisation des réservoirs et des stations de pompage ;  - Les compensations pour pertes agricoles occasionnées lors des travaux.</p>	Actions réalisées	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>
<b>Composante D: Contrôle Géotechnique (essais de laboratoire)</b>				
Contrôle Géotechnique (essais de laboratoire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôle géotechnique : réalisation des essais géotechniques nécessaires du sol ;</li> <li>Contrôle technique : contrôle de la qualité des matériaux de construction pour les travaux de génie civil, contrôle des plans de coffrage et de ferrailage+ note de calcul</li> </ul>	<b>4</b>	<b>0.9</b>	<b>0.04</b>
<b>NOTE GENERALE DES RESULTATS (correspond à la somme des notes pondérées)</b>				<b>4.00</b>

## D2. Rendements obtenus (cf. détails dans l'annexe 9)

RENDEMENTS		Note de l'évaluation
Prévisions	Réalisations	
<b>Composante A: Réseaux d'adduction</b>		
1. Extension de l'AEP de la zone Berkane - Saïdia et AEP de la future station balnéaire de Saïdia	Projet réalisé et mise en service effectuée avec des légers retards (cf. détails annexe 9) mais sans affecter les objectifs ni les rendements du projet.	4
2. Extension de l'AEP de la zone Essaouira - El Jadida et AEP du futur complexe touristique de Mogador	Projet réalisé et mise en service effectuée avec des légers retards (cf. détails annexe 9) mais sans affecter les objectifs ni les rendements du projet.	4
3. Sécurisation de l'AEP de Azemmour et AEP du futur complexe touristique de Mazagan et douars avoisinants ;	Projet réalisé et mise en service effectuée avec des légers retards (cf. détails annexe 9) mais sans affecter les objectifs ni les rendements du projet.	4
4. Adduction d'eau potable du futur complexe portuaire Tanger Méditerranée ;	Projet réalisé et mise en service effectuée avec des légers retards (cf. détails annexe 9) mais sans affecter les objectifs ni les rendements du projet.	4
5. Extension de l'AEP de la ville de Marrakech ;	Projet réalisé et mise en service effectuée avec des légers retards (cf. détails annexe 9) mais sans affecter les objectifs ni les rendements du projet.	4
6. Extension de l'AEP de la ville de Beni Mellal et centres liés ;	Projet réalisé et mise en service effectuée avec des légers (cf. détails annexe 9) mais sans affecter les objectifs ni les rendements du projet.	4
<b>Composante B: Epuration des eaux usées du centre de Sidi Taïbi</b>		
Première tranche d'une station d'épuration des eaux usées, conduite de transfert des eaux usées, station de relevage	Composante annulée suite à l'implantation d'un site touristique dans la zone. Les eaux usées du centre sont raccordées au réseau de la ville de Kenitra (cf. détails annexe 9)	NA
<b>Activités:</b>		
Finalisation des études d'exécution, élaboration des dossiers d'appel d'offres ; évaluation des offres, adjudication des marchés ; études d'exécution ; contrôle géotechnique ; recrutement du consultant et des entreprises ; acquisition de fournitures et équipements ; réalisation de travaux ; exécution des recommandations du PGES ; contrôle et surveillance des travaux.	Activités réalisées. Les prestations du Coordonnateur général ont connu des difficultés de mise en place.	3
<b>NOTE GENERALE DES RENDEMENTS</b> [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]		3,9

### ***D3. Autres rendements***

Le projet a des rendements additionnels générant des effets indirects et transversaux qui portent notamment sur:

#### **Les effets socio-économiques:**

La réalisation des différentes composantes du projet ont des retombées positives sur d'autres secteurs de l'économie du Maroc : l'habitat, le tourisme, l'industrie, l'éducation, la santé etc.). Ces retombées sont particulièrement importantes sur l'emploi particulièrement en milieu rural. Les performances du Maroc tant en termes économiques qu'en termes de développement humain, le prédisposent ainsi à être l'un des pays en mesure de réaliser les OMD. L'accès des populations aux services sociaux de base a connu un rythme accéléré. En milieu rural, l'accès à l'eau potable est passé à 92% en 2010. Pour la première fois, grâce au programme de développement des infrastructures de base en milieu rural et péri urbain, le Maroc a réalisé une croissance pro pauvre et stabilisé le niveau des inégalités sociales.

#### **Les effets sur l'environnement et la santé des populations:**

Le projet incite à la prise en compte des impératifs de protection environnementale à large échelle. Il a des retombées positives sur l'environnement urbain, la santé des populations et leur qualité de vie: il permet l'amélioration de la fourniture d'eau. Les réalisations du projet contribuent à diminuer les maladies d'origine hydriques et donc, les dépenses de santé. Pour les principales maladies, il a été constaté une diminution de leur incidence due principalement à l'adduction de l'eau potable dans les zones rurales et au traitement des eaux de boisson à l'échelle nationale.

	Cas en 2005	Cas en 2010
Hépatite virale	2000	1300
typhoïde	3000	1840

### **Les effets sur l'industrie et le Touristique:**

Le projet assure la fourniture aux trois zones touristiques prioritaires du plan Azur et au port Tanger Med ainsi que pour le projet de Renault-Nissan en cours d'installation au Maroc (non prévu au moment de l'évaluation du projet). Il favorise, par conséquent, l'essor des secteurs de l'industrie et du tourisme d'une manière significative. En effet le nombre de touriste est passé de 6 millions en 2005 à 9 millions en 2010, grâce au développement des zones touristiques telles que Mazagan et Saïdia. Ces nouvelles zones touristiques ont influé sur la l'emploi par la création de 72.000 emplois directs et 600.000 emplois indirects.

### **L'impact sur le genre:**

L'amélioration de la qualité de la desserte et de l'approvisionnement en eau potable dans les zones du projet à un impact bénéfique direct sur la femme à qui revient, dans la société marocaine, la corvée de l'approvisionnement en eau en milieu urbain et dans les quartiers défavorisés et en milieu rural. Plus particulièrement, la fille rurale et les femmes sont soulagées de la corvée de l'eau et le taux de scolarisation est amélioré en milieu rural et dans les zones périurbaines. Les femmes peuvent avoir accès à des programmes d'alphabétisation qui les aide à mettre en place des activités génératrices de revenus.

	2005	2010
Taux de scolarisation primaire national	92,7% Pour les filles 46%	97,5% Pour les filles 96,3%
Taux de scolarisation primaire en milieu rural	82% Pour les filles 31%	95,4% Pour les filles 93,6%
Taux d'analphabétisme national	43%	32%
Taux d'analphabétisme en milieu rural	60,5%	45,3%

#### ***D4. Menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus***

- Pour la composante A (Réseaux d'adduction d'eau potable) pas de menaces particulière à noter mais vigilance s'impose pour suivre les actions identifiées pour le confortement de la conduite d'AEP du futur complexe portuaire Tanger Méditerranée et ses centres satellites.
- Pour la composante B (L'épuration des eaux usées de Sidi Taibi). Cette composante a été annulée du projet et remplacée par une autre alternative prise en charge par la Régie de distribution de l'eau et de l'électricité de la ville de Kenitra). La menace qui pèse sur la viabilité de la solution alternative viendrait principalement d'un retard ou d'un relâchement potentiel dans la réalisation du projet global d'assainissement liquide de la ville de Kenitra.
- Autres menaces: Les risques/menaces identifiées à l'évaluation du projet persistent (la continuation des réformes inscrites dans le PAS, la disponibilité des ressources en eau et l'appui du gouvernement au PAGER). A ces menaces il s'ajoute, également, le retard dans la mise en œuvre du Programme National d'Assainissement liquide (PNA).

#### ***E. ONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET***

##### ***E1. Conception et état de préparation***

- La mise en œuvre du projet a fait l'objet d'une bonne préparation par la Banque et l'emprunteur, étant au huitième projet d'AEP. L'ONEP a suffisamment maîtrisé et intériorisé les procédures de la Banque en matière de décaissement et d'acquisition. Ainsi, le projet d'AEP de la ville de Marrakech, de Tanger et la supervision et contrôle de travaux ont fait l'objet d'une acquisition anticipée.
- L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) en tant qu'opérateur dans le secteur de l'eau au Maroc a participé à l'évaluation, à la conception et à la mise en œuvre des grands programmes de réformes dans le secteur de l'eau, notamment, le PAS-Eau financé par la Banque et le Programme Pluriannuel de Développement (PPD) financé par la Banque Mondiale.
- Le projet a été conçu sur la base de l'expérience capitalisée par l'ONEP depuis sa création en 1972 surtout en terme de conception et réalisation des grands projets structurants financés par les Bailleurs de Fonds (BAD, BM, UE, BEI, JICA,); il repose également sur des études

analytiques sérieuses (volets: technique, économique et financier). L'ONEP et la Banque ont bien évalué le projet et ont adopté des mécanismes de gestion du projet et des dispositifs de suivi, de supervision, de contrôle et d'assistance technique.

- L'ONEP agence d'exécution du projet a désigné la Direction Technique et Ingénierie (DTI) pour la coordination de l'exécution du Projet. Cette Direction dispose de compétences qui lui ont permis de jouer un rôle actif dans la conception et l'exécution des projets de développement (études & travaux) et d'une expérience avérée dans la coordination des projets similaires.
- De son côté la Banque s'est organisée pour s'assurer de la bonne exécution du projet par la mobilisation de ses compétences propres et de consulting pour l'évaluation, le suivi et la supervision du projet.

## **E2. Evaluation de la conception et de l'état de préparation à la mise en œuvre du projet**

ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION	Note de l'évaluation
<b>REALISME</b>	a) Du fait de sa complexité, le projet est soutenu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	Le projet s'inscrit dans la stratégie de coopération de la Banque avec le Maroc et dans les priorités du gouvernement marocain dans le secteur de l'eau. L'ONEP en tant qu'agence d'exécution a exprimé sa forte volonté pour réaliser le projet et s'est engagé à mobiliser pour cela les moyens et compétences nécessaires.	4
<b>EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION</b>	b) La conception du projet tient suffisamment compte des risques analysés.	La conception du projet a suffisamment tenu compte des risques analysés. Cependant, des contraintes exogènes sont apparues comme les problèmes liés aux expropriations des terrains et les conditions climatologiques extrêmes qui ont retardé les mises en service de quelques composantes du projet (cf. annexe 8).	3
<b>UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS</b>	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires	L'acquisition des biens, travaux et services à financer par la Banque s'est fait conformément aux règles de procédure de la Banque. Les documents-types d'appel d'offres de la Banque ont été utilisés pour l'élaboration des dossiers d'appel d'offres. Les modes de passation des marchés sont conformes aux dispositions prévues dans le rapport d'évaluation du projet. Le projet a fait l'objet d'une action anticipée d'acquisition pour les appels d'offres relatifs au renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Marrakech et du complexe portuaire Tanger - Méditerranée.	4
<b>Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :</b>			<b>Note de l'évaluation</b>
			<b>Banque</b>
			<b>Emprunteur</b>



<b>CLARITE</b>	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	Les responsabilités pour la mise en œuvre du Projet ont été clairement définies pour chacune des deux parties (Banque et Emprunteur).	4	4
<b>PREPARATION A LA PASSATION DES MARCHES</b>	e) Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	Les principaux documents requis pour l'exécution des différentes composantes du projet (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation. D'autres documents ont été élaborés au cours de la mise en œuvre du projet pour répondre aux besoins exprimés.	4	4
<b>PREPARATION AU SUIVI</b>	f) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	Les indicateurs de suivi ont été élaborés et validés dans le rapport d'évaluation du projet. Globalement, le suivi, le contrôle et la supervision soit par la Banque ou par l'Agence d'exécution du projet (ONEP) ont été convenablement assurés.	3	3
<b>DONNEES DE REFERENCE</b>	h) La collecte des données de référence est achevée ou en cours.	Les données pour la conception du projet partiellement disponibles ont été complétées.	3	3

## F. MISE EN ŒUVRE

### *F1. Principales caractéristiques de l'exécution du projet*

(i) Globalement le **calendrier** de mise en œuvre a été respecté. Des retards dans les mises en services de certaines composantes du projet (liés à des contraintes exogènes notamment les problèmes d'expropriations des terrains).

(ii) La **supervision** de la Banque a été jugée satisfaisante. La Banque a réalisé dix (10) missions de supervision dont les recommandations ont été suivies d'effet.

**(iii) La coordination** du projet:

- Le recours à la mise en place d'une Unité de Gestion du Projet (UGP ad-hoc) comme organe indépendant et autonome, dédiée exclusivement au projet, n'a pas été jugé nécessaire. Les prestations de coordination et de gestion ont été assurées par les structures et les ressources propres de l'agence d'exécution (ONEP). Les acquis institutionnels et les bonnes pratiques soutenues par les Bailleurs de Fonds (notamment la Banque) capitalisées par l'ONEP notamment en ce qui concerne la réalisation des grands projets, ont constitué des facteurs clés de réussite du projet.

- La supervision de l'emprunteur s'est faite à travers des missions réalisées par ses ressources propres et par les Ingénieurs Conseils chargés de l'assistance technique. Pour cela, la Banque a mobilisé les compétences nécessaires (spécialistes en eau et assainissement, Analyste financier, spécialistes en acquisition et en décaissement) pour réaliser les prestations des 10 supervisions réalisées durant tout le cycle du projet. Tant à la préparation qu'à l'évaluation du projet ainsi qu'aux différentes missions de supervisions, la Banque s'est concertée avec les partenaires intervenants dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Maroc.
- Le Huitième projet d'eau potable et d'assainissement (Maroc) Projet n'a pas fait l'objet de cofinancement avec d'autres bailleurs.

ASPECTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION		Note de l'évaluation
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est: inférieur à 12, notation 4. entre 12.1 et 24, notation 3 entre 24.1 et 36, notation 2 Supérieure à 36.1, notation 1	Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement	0 mois	4
		<12		
PERFORMANCE DE LA BANQUE	<b>b) Conformité de la Banque aux :</b>			
	Mesures de protection environnementale	Le Projet est classé en catégorie environnementale II suivant les directives de la Banque. La Banque a respecté les mesures de protection environnementale et le projet est par essence de nature environnementale en ce sens qu'il vise la production de l'eau potable et l'épuration des eaux usées pour la protection de l'environnement et la sauvegarde des ressources en eau.		3
	Dispositions fiduciaires	Les engagements ont été respectés et toutes les dispositions financières ont été prises depuis le démarrage du projet jusqu'à son achèvement. Les mécanismes et les dispositions relatifs au contrôle de l'utilisation de des fonds ont été assurés par la Banque.		4
	Accords conclus dans le cadre du projet	Toutes les dispositions contractuelles prises dans le cadre du projet ont été respectées.		4
	c) La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	La Banque a mobilisé les compétences nécessaires pour assurer la supervision du projet. Les rapports et les aides mémoires sont disponibles à la Banque et à l'UGP.		4
	d) La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisant.	La Banque a veillé au respect de ses règles de procédures en matière d'acquisition. Tous les rapports d'audits ont été remis à la Banque et approuvés. Celui de l'exercice 2010 sera envoyé à la Banque en juin 2011.		4
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	<b>e) L'emprunteur s'est conformé aux: Globalement l'emprunteur s'est conformé aux mesures de protection environnementale. Les mesures identifiées lors de l'évaluation du projet pour atténuer les effets négatifs sur l'environnement ne sont pas scrupuleusement suivies (absence de rapport sur l'état des actions mises en œuvre).</b>			
	Mesures de protection environnementale	Globalement l'emprunteur s'est conformé aux mesures de protection environnementale. Les mesures identifiées lors de l'évaluation du projet pour atténuer les effets négatifs sur l'environnement ne sont pas scrupuleusement suivies (absence de rapport faisant état des actions mises en œuvre lors de la réalisation des travaux).		2
	Dispositions fiduciaires	L'Emprunteur a satisfait ses engagements dans l'accord de prêt en mettant régulièrement à la disposition du projet les budgets nécessaires pour le paiement de ses engagements. Le suivi et le contrôle des dépenses ont été assurés par les différentes structures de l'agence d'exécution du projet.		4

	Accords conclus dans le cadre du projet	Les obligations réciproques sont respectées.	4
	f) L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	Dans le cadre de la supervision du projet l'emprunteur a donné suite à l'ensemble des recommandations formulées par la Banque.	4
	g) L'emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.	Les rapports de suivi et de supervision sont utilisés par l'ONEP et les recommandations sont prises en considération.	4

## **G. ACHEVEMENT**

### **G1. Dates clés et évaluation de l'achèvement par rapport à la politique de la Banque**

1. Le PAR a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque ?			
Date de réalisation de 100% de décaissement (ou date de clôture, si applicable)	Date PAR été envoyé à <a href="mailto:pcr@afdb.org">pcr@afdb.org</a>	Ecart en mois	NOTE DE L'EVALUATION (généralisé automatiquement) Si l'écart est égale ou inférieur à 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
NA		NA	4

### **G2. Brève description du processus du RAP**

- Le RAP a été élaboré de manière participative par l'équipe qui a eu une série de rencontres avec l'agence d'exécution (au niveau central et régional) et avec des acteurs et opérateurs bénéficiaires du projet ou impliqués directement dans sa mise œuvre. Elle a recueilli les avis et attentes des différentes parties prenantes du projet en vue de mesurer ses effets et impacts. Des visites de terrain ont été, également, effectuées.

- Le bureau de la Banque au Maroc (MAFO) s'est impliqué dans toutes les étapes d'établissement du présent rapport y compris dans les réunions de démarrage et de restitution avec l'agence d'exécution et les autres partenaires.
- L'ONEP a été impliqué par trois représentants de la Direction de l'audit et de l'Organisation (DAO) (approche participative et implication effective de l'Agence d'exécution pour l'élaboration du RAP). Cette action va dans le sens de l'intérêt accordé par la Banque au renforcement des capacités des agences d'exécution partenaires.

## **H. LECONS TIREES DE L'EVALUATION**

Les enseignements qui peuvent être tirés de l'exécution du présent projet sont les suivants :

**(I) Au niveau de la phase Conception – évaluation:** (i) l'évaluation doit comporter un cadre logique définissant clairement l'enchaînement des objectifs, des activités, des résultats et des effets ainsi que des indicateurs séparés pour la mesure des résultats d'une part et l'évaluation des effets d'autre part (ii) le management général du projet formalisé avec l'emprunteur doit comporter des activités de suivi assurées par un coordinateur chargé de la gestion du projet, du monitoring, du suivi des mesures environnementales et du contrôle de qualité.

**(II) Au niveau de la phase Mise en œuvre:** (i) Le coordinateur du projet et le(s) contrat(s) d'assistance technique doivent être mis en place au démarrage du projet avec les compétences requises pour sa bonne exécution.

**(III) La réussite du 8ème projet d'AEPA** a permis de renforcer la coopération entre la Banque et le Gouvernement marocain dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, et a contribué à l'amélioration significative des indicateurs de développement du Pays, en particulier l'amélioration du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural et la sécurisation de l'eau potable en milieu urbain. Ces acquis ont ainsi contribué à l'amélioration des bonnes pratiques pour la conception, la réalisation et la supervision des autres projets en cours d'exécution financés par la Banque (9ème, 10ème et 11ème projets d'AEPA).

**I. RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET**

CRITERES	SOUS-CRITERES	Note de l'évaluation
<b>RENDEMENT DU PROJET</b>	Réalisation des résultats	4
	Réalisation des rendements	4
	Respect du calendrier	4
	<b>NOTE GENERALE DES RENDEMENTS DU Programme</b>	<b>4,0</b>
<b>PERFORMANCE DE LA BANQUE</b>	<b>Conception et état de préparation</b>	
	Les objectifs du Projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4
	Les objectifs du Projet sont réalisables au regard des contributions au Projet et du calendrier prévisionnel	3
	Les objectifs du Projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4
	Les objectifs du Projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du Projet.	3
	Les objectifs et les rendements, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	3
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	3
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du Projet.	4
	La conception du Projet contient une analyse satisfaisante des risques	3
Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	4	

	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du Projet sont clairement définies	4
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	4
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	3
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	3
	<b>NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET</b>	<b>3,5</b>
	<b>Supervision:</b>	
	Conformité de la Banque aux:	
	Mesures de protection environnementale	3
	Dispositions fiduciaires	4
	Accords conclus dans le cadre du Projet	4
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	4
	La surveillance de la gestion du Projet par la Banque a été satisfaisante	4
	Le PAR a été fourni à temps	4
	<b>NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION</b>	<b>3,8</b>
	<b>NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE</b>	<b>3,7</b>
<b>PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR</b>	<b>Conception et état de préparation</b>	
	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du Projet sont clairement définies	4
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	4
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés; la collecte des données de base est achevée ou en cours	3
	<b>NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION</b>	<b>3,7</b>

	<b>Mise en œuvre</b>	
	L'emprunteur s'est conformé aux:	
	Mesures de protection environnementale	2
	Dispositions fiduciaires	4
	Accords conclus dans le cadre du Projet	4
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du Projet	4
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	4
	<b>NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE</b>	<b>3,6</b>
	<b>NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR</b>	<b>3,65</b>

## **J. TRAITEMENT**

<b>ETAPE</b>	<b>SIGNATURE ET OBSERVATIONS</b>	<b>DATE</b>
<b>Vérifié par le Chef de Division du Secteur</b>	S. Jallow	18 mars 2011
<b>Vérifié par le Directeur Régional</b>		
<b>Approuvé par le Directeur Sectoriel</b>		